

L'info

Joseph Viola le meilleur à Lyon

C'est le restaurant « Daniel et Denise » tenu par le Vosgien Joseph Viola qui a été élu meilleur bouchon lyonnais parmi 120 établissements en lice, au 4^e trophée de la gastronomie et des vins organisé en partenariat avec les Toques Blanches et parrainé par Pierre Troisgros.

Meilleur ouvrier de France en 2004, Joseph Viola, qui est originaire de Saulxures-sur-Moselotte, voit ainsi récompensées l'authenticité et la qualité de sa cuisine typiquement lyonnaise et bourgeoise.



L'aviateur Jacky Arnoux à l'honneur

Le chef pilote de l'aéro-club de Dogneville, Jacky Arnoux, recevra le 12 novembre prochain la médaille de l'aéronautique. Une distinction qui lui revient à juste titre, tant il a contribué au développement, à la promotion et à la défense de cette discipline. C'est à l'âge de 25 ans que Jacky a réalisé ses premières heures de vol en vol à voile à Malzéville avant de devenir moniteur de planeur dans les années 80. Ses 1500 heures d'instruction lui valent d'ailleurs une première reconnaissance : la médaille de bronze de la fédération française de vol à voile (FFVV). Puis, en 1989, Jacky entame son brevet de pilote avion. Deux ans plus tard, il passe son professionnel et son diplôme d'instructeur (FI) au SFA de Grenoble. En 2000, il devient examinateur (FE). Mais ce n'est pas tout ! Ses qualités de pédagogue lui permettent d'enseigner le brevet d'initiation aéronautique à des lycéens. En parallèle, il organise, depuis vingt ans maintenant, le célèbre « Tour ATL », destiné à rassembler des pilotes autour d'une même passion : celle des avions légers.

INDICE DE QUALITÉ DE L'AIR

HIER

3

AUJOURD'HUI

4



Surveillance de la qualité de l'air en Lorraine
Tél : 03.83.44.38.89
www.air-lorraine.org

1-2 très bon, 3-4 bon, 5 moyen, 6-7 médiocre, 8-9 mauvais, 10 très mauvais

L'indice est un indicateur général, basé sur la moyenne de 5 points d'observation en centre ville et en périphérie, pour 4 polluants. Son mode de calcul ne permet pas de traduire des situations locales contrastées.

Ski

La Mauselaine à l'heure des investissements



L'atout de la station géroquoise est la qualité de ses pistes, régulièrement bien damées.

Gérardmer

Est-ce la météo hivernale et les premières neiges sur le massif qui ont poussé les élus géroquois à présenter un premier bilan de la saison de ski 2010-2011 de la régie municipale de la Mauselaine ? Toujours est-il qu'avant de présenter les tarifs pour la saison de ski de fond, Hervé Badonnel, adjoint au maire en charge des finances a donné un aperçu de la saison dernière : « Nous avons eu un excellent mois de décembre et un mauvais mois de janvier et de février, mais notre budget est équilibré ».

En y regardant de plus près, le chiffre d'affaires de la station de la Mauselaine est en baisse de 14 %, bien qu'il ait eu une très bonne fréquentation des scolaires : « Nos ventes vont s'améliorer lorsque nous aurons nos nouveaux bâtiments ». « A noter que les gens apprécient d'avoir aussi des équipements neufs à louer, de plus la location était plus visible et donc a mieux fonctionné ».

Et à chacun autour de la table du conseil municipal d'y trouver des explications : « Mais quel est le profil de la clientèle ? On pourrait faire des sondages et orienter la communication en fonction des périodes » suggère l'opposition, alors que Jean-Paul Lambert, maire, rétorque que le meilleur observatoire

« est l'office du Tourisme qui connaît parfaitement bien le créneau dans lequel on se place ». Et de rappeler les 7 années de non-investissement des prestataires privés qui ont « ralenti » la bonne marche de la station. Depuis 2008, date de la régie, un programme pluriannuel d'investissement est mené : nouvelles emprises, liaison de ski de fond, élargissement de la piste du Renard Bleu, d'une piste de slalom, construction d'un téléski, élargissement de la piste du Lievre, créations de pistes de liaison... « Il n'y a pas d'assurances Tous Risques dans la station, la preuve, aucun privé ne fait d'offres pour reprendre cette gestion », souligne le premier magistrat.

Dans l'ensemble, les élus sont satisfaits, les budgets augmentent et s'équilibrent. Après deux années de bonne neige, l'année 2011 est moins bonne, mais la station géroquoise a su faire une place : « Notre meilleure pub ? La qualité de nos pistes, c'est notre point fort, mais n'oublions pas que notre activité dépend uniquement du climat ».

Avec les premiers flocons tombés sur le massif, les élus sont optimistes, la saison pourrait commencer plus tôt. Bonne nouvelle, les tarifs de ski fond sont inchangés depuis 2009 !



L'usine à neige est l'un des atouts de la station.

(archives)

Pompes funèbres

Les funestes pratiques ont la vie dure

Dans sa dernière enquête, l'UFC-Que Choisir dénonce les mauvaises pratiques des entreprises de pompes funèbres. Une grande majorité ne respecte pas la nouvelle réglementation en matière de devis.

L'UFC-Que Choisir a choisi la veille de la Toussaint pour rendre publics les résultats de sa dernière enquête sur les pompes funèbres. Visiblement, les mauvaises pratiques en matière tarifaire ont la vie dure.

L'UFC-Que Choisir a demandé à ses associations locales d'enquêter sur le terrain. Objectif : vérifier la bonne application de la nouvelle réglementation, notamment un modèle de devis fixé par un arrêté du 23 août 2010. « Ce devis avait pour objectif de renforcer l'information des consommateurs concernant les prestations obligatoires à réaliser et de pouvoir leur permettre de mieux faire jouer la concurrence », explique Dominique Piller, président de l'UFC-Que Choisir Vosges.

Du 11 au 24 juin 2011, les bénévoles de l'antenne vosgienne ont donc poussé, au hasard, la porte de neuf boutiques de pompes funèbres appartenant à des groupes ou

bien indépendantes, et ce dans tout le département.

A chaque fois, ils ont demandé à connaître le tarif de base pour l'organisation d'obsèques. Résultat : aucun des devis récoltés ne respecte le modèle de devis obligatoire et seulement 38 % s'en rapprochent. « Dans le département, le coût total pour des obsèques, hors caveau et concession, s'établit à 2 888 euros en moyenne, contre 3 100 euros au niveau national », chiffre Dominique Piller. Mais d'un opérateur à l'autre, pour une demande similaire, la facture totale varie du simple au double : soit de 2 248 euros pour le plus économique à 4 081 euros pour le plus onéreux. « Ce grand écart tarifaire est dû non seulement à un florilège de prestations non obligatoires mais aussi à des opérations surfacturées », poursuit-il. Par exemple, les soins de conservation sont facturés entre 225 et 418 euros.

« C'est normal qu'ils gagnent leur vie mais de tels écarts de prix montrent qu'ils profitent du désarroi des gens », glisse encore le président, lui-même confronté à un deuil tout récent.

Ayant fait le constat que le texte prévu pour aider les consommateurs dans ces moments difficiles n'est pas respecté, l'UFC-Que Choisir demande donc aux pouvoirs publics de contrôler et de

sanctionner les entreprises ne respectant pas l'utilisation de ce devis obligatoire.

Cécilia CHERRIER

Renseignements : tél. 03 29 64 16 58 ou site internet : ufcquechoisirvosges.com



A la veille de la Toussaint, une enquête de l'UFC-Que Choisir dénonce les entreprises de pompes funèbres qui ne respectent pas la loi. (Photo d'archives)

Une information impartiale

L'association française d'information funéraire (AFIF) est un organisme indépendant, créé en 1992, qui délivre des conseils impartiaux aux familles afin de bien choisir une entreprise de pompes funèbres. « Il faut toujours demander plusieurs devis par téléphone et ne pas se précipiter », décrit le président de l'association Michel Kawnik.

Le site internet de cette association, dont le siège est parisien, fourmille de conseils utiles. Elle prodigue également

ses conseils via une permanence téléphonique.

Le président de l'AFIF se révèle très critique sur le devis prévu par la réglementation, « élaboré sans concertation » et non respecté par 9 entreprises sur 10.

Quant à l'attitude des entreprises de pompes funèbres, « qui poussent à la consommation par le biais de prestations non obligatoires qui renchérissent le coût des obsèques », elle ne trouve pas plus grâce à ses yeux. « Les

gens sont abattus, ne sont pas critiques et sont totalement manipulables », explique-t-il.

En conclusion, le président souhaiterait « que les contrôles et les sanctions soient plus sévères ». D'autres moyens d'action existent contre des entreprises malhonnêtes. Pour une famille sur vingt, l'affaire se règle devant les tribunaux.

Site internet : www.afif.asso.fr ou la permanence téléphonique (24 h/24) au 01 45 44 90 03.

BTP

Daniel Virion : « Des situations variables »

Alors que les assises annuelles de la fédération départementale du BTP se tiennent aujourd'hui à Epinal, le président Daniel Virion fait le point sur la situation dans les Vosges. Pour mémoire, la fédération du BTP rassemble 35 entreprises vosgiennes et regroupe 6 500 adhérents, soit 70 % de l'ensemble des effectifs vosgiens.

Daniel Virion, comment se porte le secteur du bâtiment dans le département ?

« Il faut faire attention avec

les chiffres parce que si les permis de construire augmentent de 10 % au niveau national (depuis le 1er janvier 2011), dans les Vosges, ils n'augmentent que de 1,5 %. Concernant les mises en chantier, elles augmentent de 14 % au niveau national mais chutent de 1,5 % dans les Vosges pour le logement individuel et de 2,9 % pour le logement collectif. »

Du coup, comment peut-on situer l'activité des entreprises vosgiennes ?

« Elle est très variable d'une

entreprise à l'autre ou même d'un corps de métier à l'autre. Les entreprises de gros œuvre et de travaux publics ont un carnet de commandes essoufflé car les commandes publiques n'arrivent pas. En revanche, le marché de la rénovation se maintient du fait des nouvelles énergies. »

Quelles sont les entreprises qui s'en sortent le mieux ?

« Celles qui se sont lancées dans l'amélioration des performances énergétiques et l'amélioration de l'accessibilité. Cela a été un gros travail de la Fédération du BTP et les entreprises qui s'y sont mises ont un carnet de commandes mieux garni. »

Ces éléments sont-ils suffisants pour donner confiance en l'avenir ?

« Pas franchement. Nous sommes très inquiets pour l'avenir. On ne sait pas ce qui se passera, pour la reprise des gros investissements notamment, du fait de la crise européenne et mondiale. »

Propos recueillis par A.A.



Daniel Virion, président de la fédération vosgienne du BTP.

TISSOT
MONTRES SUISSES DEPUIS 1853
INNOVATEURS PAR TRADITION

Plus d'information sur www.t-touch.com

RACING-TOUCH™
TECHNOLOGIE TACTILE

11 fonctions tactiles dont une boussole, un indicateur de marées, un chronographe split (temps intermédiaires) et un chronographe lap (temps au tour). 515€*

IN TOUCH WITH YOUR TIME**



boussole



chronographe lap



chronographe split

LA PERFORMANCE AU BOUT DES DOIGTS

*Prix public conseillé **En phase avec son temps